

1, 2 ... Troyes Ville Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé



Crédit - Photo : Adrien Clergeot

La Santé pour tous les Troyens...

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
FICHES ACTIONS	6
AGENDA 21	6
PETITE ENFANCE	7
ENFANCE JEUNESSE	8
ENSEIGNEMENT	9
COHESION SOCIALE	10
VIE QUOTIDIENNE	12
STRATEGIE TERRITORIAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE	13
ENVIRONNEMENT	14
ESPACES VERTS	15
AMENAGEMENT DE L'ESPACE	16
BATI	17
SPORT	18
CULTURE	19
ACHATS TRANSVERSAUX	20
VIE INTERNE COLLECTIVITE	21
CONCLUSION	23

OBJECTIF : Participation au Réseau Français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.

La santé est un trésor, un idéal pour chaque individu...

« État de bien-être complet, physique, mental et social, la santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Et, la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain » (Constitution de l'OMS, juin 1946).

Pour que ce droit soit une réalité, les conditions permettant à chacun de jouir du meilleur état de santé possible doivent être créées. Ainsi, agir pour l'amélioration de la santé de tous revient donc à prendre en compte les facteurs qui se conjuguent pour que la santé se perde ou se gagne.

La santé d'une personne est le résultat de conditions de vie et de travail qui interagissent avec ses caractéristiques individuelles.

Cette interaction se développe dès l'enfance et perdure tout au long de la vie. Il est donc important d'élargir la notion de santé au-delà d'une vision purement « médicale », en intégrant les facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui la déterminent. L'ensemble de ces facteurs influencent l'état de santé de la population. Toute amélioration du niveau de santé est nécessairement solidement ancrée dans ces éléments de base.

Le système de soins ne peut donc contribuer seul à l'amélioration de la santé de la population. Il n'intervient ni sur les déterminants environnementaux et sociaux de la santé, ni sur les conditions de vie globales de la population et n'exerce qu'une influence très modérée sur les habitudes de vie ou les comportements.

L'État, garant de l'intérêt public et de l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population, assure le rôle principal dans l'administration et la gouvernance du système de santé. Si la pertinence du territoire régional bénéficie aujourd'hui d'un large consensus, pour apprécier les besoins, organiser les réseaux, conduire la recomposition de l'offre de soins et arbitrer les moyens financier ; la délégation de compétences en santé publique aux collectivités locales, notamment dans un souci de réponses adéquates en proximité, demeure timide.

Les Villes, de vrais acteurs de Santé

Ainsi le « curatif » est privilégié et, la prévention et l'éducation sanitaire restent subsidiaires : deux domaines où les villes devraient être confirmées comme de vrais acteurs de santé. Si elles n'ont pas de compétence en matière de soins elles ont, par leurs missions et leurs actions au plus près de la population, un rôle moteur pour la promotion de la santé.

Une Ville-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé est une ville dans laquelle la santé et le bien-être des citoyens sont placés au cœur du processus décisionnel. Elle s'attache constamment à améliorer le bien-être physique, mental, social et environnemental des personnes qui y vivent et y travaillent. Elle a conscience que la santé est un problème urbain et s'emploie à l'améliorer.

La Ville de Troyes œuvre dans ce sens depuis de nombreuses années et c'est dans cette logique, qu'elle souhaite aujourd'hui rejoindre le réseau des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Elle a ainsi la volonté :

- D'améliorer constamment la qualité de son environnement et utiliser de la meilleure façon possible les ressources naturelles,
- De favoriser le développement d'une communauté solidaire qui participe à la vie de la cité,
- D'améliorer la santé pour tous et réduire les inégalités en répondant aux besoins essentiels des citoyens et en assurant un égal accès de tous aux services publics et privés,
- Donner à chacun les moyens d'avoir accès à la culture et de réaliser son potentiel de créativité.

Une ville attrayante

Troyes est une ville à taille humaine (61 188 habitants - Insee 2013), située au centre d'une communauté d'agglomération de 126 000 habitants et offre, à 160 kilomètres de la capitale, un cadre de vie d'une qualité exceptionnelle.

Son patrimoine, un atout de valeur

Le patrimoine bâti troyen n'a cessé d'être mis en valeur au cours de ces quarante dernières années. En témoignent plusieurs opérations de grande ampleur : secteur sauvegardé, opérations d'amélioration de l'habitat se traduisant par la restauration de maisons à pans de bois, souvent d'époque Renaissance, rénovations d'édifices classés Monuments historiques, requalification des espaces publics et embellissement du cadre de vie...

Le développement du tourisme témoigne du succès de cette requalification urbaine et du potentiel de rayonnement et d'attractivité dont dispose désormais la ville.

Sa tradition commerçante

Des Foires de Champagne des XII^e et XIII^e siècles aux magasins d'usine et au dynamisme commercial actuel du centre-ville, en passant par le rayonnement de la bonneterie troyenne pendant plus d'un siècle, Troyes a toujours pu compter sur le sens du commerce dont savent faire preuve ses habitants.

Sa force est aujourd'hui d'avoir valorisé ce passé en développant des activités tertiaires, l'activité touristique et l'enseignement supérieur, qui ouvrent de nouvelles perspectives de développement. Troyes a certes souffert de la crise de l'industrie textile, mais a su montrer de réelles capacités à rebondir et à innover pour assurer son développement.

Une ville où certes des fragilités urbaines et sociales existent...

Une Ville-Santé de l'OMS agit pour réduire les inégalités qui affectent principalement les personnes les plus vulnérables. Le territoire de Troyes compte 35% de logements sociaux : 7 quartiers prioritaires, un centre historique le « Bouchon de Champagne », des secteurs de faubourgs, des quartiers d'habitat individuel ancien et récent, des zones d'activités.

Et d'un point de vue des indicateurs socio-économiques, les familles sont globalement dans une situation familiale et économique fragile caractérisée par une part élevée de familles monoparentales et un taux de chômage important.

Mais Troyes est une ville attractive et dynamique...

Ce dynamisme et cette confiance dans l'avenir sont perceptibles dans tous les domaines de la vie quotidienne, entre autres dans la qualité des équipements offerts aux habitants : médiathèques, équipements sportifs, Maison des Associations, salles de séminaires et de congrès, Conservatoire... La ville s'est dotée ces dernières années d'équipements structurants de qualité et ouverts à tous les publics.

Autour d'événements forts tels que le festival des Nuits de Champagne ou le Salon régional du Livre pour la Jeunesse, c'est une multitude de manifestations sportives et culturelles qui sont proposées tout au long de l'année, en partenariat avec le monde associatif local. Ils offrent, du théâtre d'auteur aux randonnées rollers, en passant par les compétitions de jeux en réseau et les concerts symphoniques, des animations pour tous les goûts et toutes les envies.

Les projets d'équipements ne manquent pas : le stade de l'Aube a fait peau neuve et peut désormais accueillir 21 000 spectateurs, le site Argence a été complètement aménagé, le campus des Comtes de Champagne implanté dans le centre historique ... Autant de projets qui, avec la poursuite de la requalification urbaine, renforcent encore l'attractivité de la ville et la qualité de vie.

A partir de ses atouts et de ses faiblesses, la Ville de Troyes a la volonté d'être un acteur clé pour développer des environnements favorables à la santé de ses concitoyens.

FICHES ACTIONS

AGENDA 21

L'Agenda 21 (officiellement lancé en juillet 2012) permet l'approche globale en matière de santé préconisée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Et même si les enjeux de santé n'y sont pas toujours clairement identifiés, la démarche de l'Agenda 21 est un levier important à utiliser.

« Engagée depuis 2006 dans une démarche de réduction de ses impacts sur l'environnement au travers de la charte d'éco-responsabilité, Troyes va plus loin avec l'Agenda 21. Fruit d'une large concertation ouverte à l'ensemble des acteurs locaux, ce projet de territoire s'inscrit pleinement dans l'esprit du Grenelle de l'environnement et concrétise la volonté de la Ville de faire du développement durable la pierre angulaire du plan d'action municipale 2009- 2014 et bien au-delà.

Ce document transversal décrit à court, moyen et long termes les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, tout en tenant compte des aspirations des Troyens. Il fixe des orientations et définit un cadre d'action pour lutter contre le réchauffement climatique, préserver la biodiversité, développer la consommation responsable, renforcer la solidarité entre les générations ou encore soutenir l'économie. Il donne une vision en totale cohérence avec les spécificités locales et met à la disposition du public un outil opérationnel.

Porteuse d'une certaine idée de la qualité de vie dans notre cité, cette démarche volontaire insuffle une dynamique nouvelle et un état d'esprit à la fois responsables, solidaires et exemplaires dans la construction de la ville de demain dont nous posons les fondations aujourd'hui. Elle décline un programme d'actions à la portée de tous les Troyens. À chacun de se l'approprier et de lui donner une traduction concrète en agissant de façon citoyenne à son échelle. Car la réussite de cette ambition partagée passe par l'engagement conjoint de tous. La mise en place de cet outil favorise la prise en compte des exigences de développement durable dans toutes nos actions quotidiennes. L'objectif poursuivi par la Collectivité est double : continuer d'améliorer la qualité de vie de chacun et rendre notre ville toujours plus attractive pour accompagner son développement.»

François Baroin, Maire de Troyes

La ville de Troyes a élaboré son Agenda 21 selon une démarche originale, elle a souhaité la participation du plus grand nombre – élus, services municipaux, entreprises, associations, écoles élémentaires - afin de favoriser l'adhésion de tous au projet du territoire. Mais elle a associé plus particulièrement les étudiants de ses grandes écoles. Ainsi, le 23 novembre 2009, la Ville a signé une convention avec l'Université de Technologie de Troyes (UTT), l'Ecole Supérieure de Commerce (ESC) et l'Ecole Supérieure de Design, afin de les impliquer dans la préparation de l'Agenda 21. Ces étudiants sont intervenus à plusieurs stades en fonction des domaines d'enseignement spécifiques de leur université.



Crédit - Photo : Carole Bell

Le plan d'actions 2012 – 2016 comprend 5 orientations :

Orientation 1 : Lutte contre le réchauffement climatique.

Orientation 2 : Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.

Orientation 3 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations.

Orientation 4 : Epanouissement de tous les êtres humains.

Orientation 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

L'Agenda 21 comporte également des projets transversaux, comme le Parc des Moulins, écrin de 20 ha de nature en pleine ville, exemple de projet urbain durable, mais aussi le changement de visage des avenues Chomedey et Vanier ou encore l'Espace Sénardes, une maison de quartier nouvelle génération (comprenant 340 m² de panneaux photovoltaïques).

En décembre 2013, cette démarche a été reconnue « Agenda 21 local France » pour la période 2013 - 2016. Ce label valable 3 ans est un gage de qualité reconnaissant l'ensemble de la démarche initiée en 2009. Chaque année la Ville de Troyes s'associe à l'agglomération pour participer à la semaine du développement durable et orchestrer des animations ludiques et constructives. Elle travaille actuellement sur l'Agenda 21 de deuxième génération.

PETITE ENFANCE

Les établissements d'accueil de jeunes enfants ont pour mission de veiller « à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés » (décret n°2010-613 du 7 Juin 2010). Leur existence est le fruit d'une volonté politique visant à favoriser la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents. Dès le plus jeune âge, il est essentiel de donner à chaque enfant les clés pour trouver sa place dans la société. À cet effet, les établissements d'accueil des jeunes enfants sont de formidables outils en faveur de l'égalité des chances. Chaque enfant peut ainsi bénéficier d'un juste équilibre entre l'éveil, la socialisation et l'acquisition de savoirs fondamentaux tel que le langage.

De par l'Histoire de la Ville, les Troyennes travaillent depuis longtemps (industrie de la bonneterie). Ainsi, Troyes a su s'adapter en proposant très tôt des possibilités de garde pour les jeunes enfants.

- **Le taux d'équipement** (nombre de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans) est supérieur à la moyenne nationale : 20,7% contre 16,5% (2012).
- **L'offre : 12 structures**, certaines adaptées aux horaires des commerçants du centre-ville ou aux horaires décalés ou atypiques, dont 2 haltes garderies et 1 relais assistantes maternelles.
- **La collectivité emploie une psychologue à temps plein** : qui accompagne les équipes dans leurs réflexions sur les pratiques professionnelles et l'adaptation au plus près des besoins des enfants ; et soutient les familles dans leur parentalité.
- **La collectivité emploie un médecin de crèches** : il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ; il établit le certificat médical autorisant l'admission de l'enfant et définit des protocoles d'actions dans les situations d'urgence (fièvre, chute...). En termes de prévention auprès des enfants : ses temps de présence et observation dans les établissements et les échanges avec le personnel lui permettent d'être attentif au bon développement, à la bonne intégration des enfants dans les établissements, de dépister d'éventuels troubles et d'orienter pour une prise en charge si nécessaire, toujours en accord avec les parents et en collaboration avec l'équipe.
- **Le projet éducatif du service Petite Enfance** : est organisé en trois parties dont les thèmes respectifs sont le reflet de besoins et/ou de processus fondamentaux dans le développement du jeune enfant que sont l'attachement, le jeu et l'autonomie.
 - L'importance de la sécurité affective : une référente, relais des parents au sein de la structure d'accueil et une période d'adaptation progressive sont toujours mises en place.
 - Le jeu libre dans un espace sécurisé et sécurisant.
 - La marche vers l'autonomie : l'enfant devient autonome, car il est accompagné dans son évolution par des adultes attentifs et bienveillants.
- **L'alimentation** : le marché avec un prestataire prend en compte les recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNSS). Il porte la plus grande attention au grammage, à la variété et à la composition des repas. Il introduit chaque semaine une moyenne de 2 composantes bio, locales, en partenariat avec des exploitants de Champagne Ardenne (filiales courtes). Les structures font découvrir tout au long de l'année des produits de saison et parfois peu connus par les familles (légumes anciens, céréales...).

Sont aussi intégrés aux menus, des aliments issus de la filière commerce équitable (riz, boulgour, sucre roux, quinoa). Les variétés de poissons servis, intègrent les critères de préservation des espèces au travers du label MSC (Marine Stewardship Council – label de pêche durable).

Le marché de restauration collective est transversal et concerne toutes les structures de la collectivité, comme les centres de loisirs ou la restauration scolaire.

- **La culture** : chaque structure a une convention avec la Médiathèque de l'agglomération ou de quartier la plus proche. Les enfants participent aux manifestations organisées comme « le Mois des tout-petits » ou « le Salon régional du livre pour la jeunesse ». Ce salon est un rendez-vous annuel incontournable : 60 000 livres présentés, 40 000 visiteurs sur 4 jours, des animations et des rencontres avec des auteurs et des illustrateurs jeunesse.

- **La lutte contre les accidents domestiques** : chaque structure relaie les campagnes de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé.

ENFANCE JEUNESSE

Plusieurs temps de la vie des enfants peuvent être distingués : en famille, scolaire, périscolaire, extrascolaire... Chacun de ces moments a un impact sur le développement et la socialisation des enfants. La promotion, l'éducation pour la santé et la prévention jouent un rôle majeur dans la réduction des inégalités sociales et il est essentiel d'agir dès l'enfance. Leur donner de bons réflexes notamment touchant à l'alimentation, l'hygiène, le sommeil, de sexualité, informer sur les risques liés au tabac, à l'alcool... permet de promouvoir la santé dès le plus jeune âge.

- **Restauration collective** : nous avons évoqué le marché lié à la restauration ci-dessus. Nous pouvons ajouter pour les scolaires (16 restaurants scolaires et leurs cuisines satellites), une communication au plus près des parents (inscription, règlement, tarifs, menus...). De plus, chaque mois des animations pédagogiques sur le commerce équitable sont proposées aux enfants. Ils peuvent ainsi comprendre le parcours commercial des produits consommés quotidiennement, appréhender les inégalités sociales dans le monde et en quoi la consommation nous lie aux producteurs, qu'ils soient locaux ou d'autres pays.

- **Conseil Municipal Enfants** : il œuvre au service de la citoyenneté, des échanges intergénérationnels, de l'environnement, de l'accessibilité ou de la solidarité, à travers de nombreuses actions.

On peut citer par exemple la charte de la citoyenneté mise en place en 2013 : élaborée par le CME, elle a été distribuée dans toutes les classes des écoles primaires.

C'est le fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois, mené par les membres du Conseil municipal enfants et les élèves de CM2 de deux écoles élémentaires. Ils ont décidé d'élaborer une charte pour lutter contre les incivilités dans la vie quotidienne et à l'école. L'idée a été de la proposer ensuite aux parents et aux enfants de toutes les écoles élémentaires de Troyes pour l'appliquer au quotidien. Ce projet s'inscrit dans le plan d'action municipale « Mieux vivre ma ville, quartier par quartier » contribuant à rendre l'environnement plus agréable à vivre, notamment au sein de la sphère scolaire : illustrée sous forme de calendrier.

Pour mettre en valeur cette charte, la Ville a fait appel à une jeune illustratrice locale, Céline Charpot, qui a organisé des ateliers avec les enfants du Conseil municipal. Elle s'est ensuite inspirée des croquis réalisés par ces derniers pour illustrer une douzaine de principes forts : comme, être respecté qu'importe son physique ou sa couleur de peau, être solidaire des plus fragiles, respecter les règles de vie commune ou s'interdire toute violence physique ou verbale.



Crédit - Photo : Carole Bell

- **Accueils de Loisirs** : dans lesquels de nombreuses animations en faveur de la santé des jeunes troyens (3 - 17ans) sont organisées : découverte des activités de plein air au parc des Moulins et sensibilisation à l'environnement ; ateliers de « land art » (création à partir d'éléments naturels), ateliers sportifs (golf, ultimate, mini-tennis, badminton, speed-ball), visites culturelles. La volonté de la Ville est à la fois que les enfants s'amuse en leur transmettant des valeurs et une ouverture sur le monde qui les entoure.

Permettre aux enfants de s'épanouir, d'aller à la rencontre de l'autre, de se découvrir un peu mieux soi-même et de s'ouvrir au monde, l'objectif de ces activités adaptées à l'âge :

3/6 ans : activités pour comprendre le monde, pour observer, toucher, sentir, écouter, goûter pour devenir grands... près de 400 enfants accueillis.

6/12 ans : activités pour comprendre par eux-mêmes, privilégiant la manipulation, la pratique, l'expression ou la fabrication tout en proposant une expérience collective...plus de 500 enfants accueillis.

12/17 ans : activités pour se dépasser, prendre goût à l'effort, prendre ses responsabilités tout en développant un savoir-vivre...Près de 50 ados accueillis.

- **Passeport Loisirs : propositions d'activités sportives et de loisirs aux jeunes Troyens (6 à 16 ans)**, collaboration avec une cinquantaine d'associations locales durant les vacances scolaires pour s'initier à l'astronomie, au cirque, la Langue des Signes Française, la boxe thaïlandaise, le hip-hop, le canoë-kayak, l'aviron, la voile, la pêche, les collections des musées municipaux...

- **Ateliers dans les Musées** : stimulation de l'observation, la réflexion et la créativité de l'enfant par des activités ludiques et didactiques (en moyenne 900 enfants y participent).



Crédit - Photo : Carole Bell

- **« Manger mieux, bouger plus »** : participation à la semaine des collectivités locales pour améliorer la santé de chacun, en agissant sur la nutrition et l'activité physique. Mise en place de nombreuses activités pour le plus grand nombre : initiation à la zumba, randonnée, activités aquatiques, découverte du patrimoine en cœur de ville, exposition sur le cycle de l'eau, animations dans les accueils de loisirs et les écoles...

- **Point Accueil Jeunes** : il accueille les jeunes de 18 à 25 ans en errance ou en demande d'hébergement. L'objectif est d'établir le lien, mettre le jeune en confiance autour d'un café partagé avec des professionnels. Le PAJ compte deux éducateurs, une infirmière, une psychologue, une secrétaire.

Il s'agit surtout, d'un travail d'accompagnement vers le soin auprès du centre de médecine préventive, d'un soutien financier et d'un soutien psychologique. Les problématiques d'addiction sont les plus récurrentes (alcool, drogues, nouvelles technologies dont les réseaux sociaux).

L'essentiel de l'accompagnement est basé sur le rapport aux autres, la confiance et l'estime de soi.

ENSEIGNEMENT

Les conditions de vie dans l'enfance ont un effet direct sur l'état de santé à l'âge adulte. Le temps périscolaire offre l'occasion de mettre en place des actions inscrites dans la continuité éducative de l'école et des familles, renforçant l'acquisition de compétences sous forme ludique, facilement accessible aux enfants. Ces activités permettent ainsi de valoriser d'autres compétences. Ce temps est un moment privilégié pour agir sur le renforcement et le développement des compétences des enfants, dans une visée de prévention et de promotion de la santé. Une prise en charge de qualité favorise la santé des enfants et contribue à la réduction des inégalités sociales.

- **« Mange des fruits de saison! »** : en partenariat avec Intermarché, distribution d'un fruit de saison dans les écoles 4 fois dans l'année. Un fruit est distribué par enfant présent au périscolaire ce jour-là, avec un document d'information, jeux et support pédagogique sur les bienfaits des fruits et légumes, leur apport en vitamines, énergie...

- **Le Nouveau Village Educatif** : 17 écoles en REP ou hors REP, sur le temps périscolaire. Des ateliers sont organisés. Durant chaque cycle, les enfants abordent une thématique générale sous forme d'activités : le sport, la culture, la citoyenneté, la découverte, la pratique artistique et créative, la citoyenneté et le cadre de vie. Selon les thématiques, les ateliers sont encadrés par des

agents de la Collectivité (Conservatoire, Ecole des Beaux-Arts, Médiathèque, Développement Durable...) ou par des associations avec lesquelles la Ville a signé des conventions.

- **Prévention des dangers d'internet** : en collaboration avec la Police Nationale, auprès des écoles demandeuses pour des classes de CM1/CM2, 120 enfants sur 2014-2015.
- **« Au cœur de ma Ville »** : en lien avec le Conseil Municipal Enfants et parce que devenir citoyen s'apprend dès le plus âge, cette action permet de mettre en avant les valeurs républicaines et le fonctionnement des institutions, en faisant découvrir aux enfants ce qu'est une commune, qui est Marianne, le rôle du Maire, le budget d'une commune...
- **Un dispositif pour accompagner les enfants du CP** : 8 écoles en REP concernées et 1 hors REP, 55 enfants inscrits (5/club) repérés par les enseignants car rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.
- **Un animateur des jardins éducatifs** : un agent détaché à temps complet dans les écoles de la Ville pour permettre aux enfants de devenir des éco-citoyens et les responsabiliser. Plus de 1 200 enfants chaque année participent à des projets concernant l'eau, les déchets, le jardinage, la faune et la flore en ville, l'énergie...

COHESION SOCIALE

La cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable ».

Elle implique de façon générale le renforcement du lien social pour l'ensemble de la population mais aussi, plus spécifiquement, l'inclusion sociale des personnes vulnérables. Les villes, dans leur proximité avec les habitants et leur cadre de vie, ont un rôle important à jouer en faveur de la santé et du bien-être pour tous. Ainsi, Troyes s'engage aux côtés de l'agglomération dont c'est la compétence dans le cadre de la politique de la Ville et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, avec la volonté de renforcer l'action contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

- **4 centres sociaux et 1 accueil social sont présents sur les quartiers troyens** : chacun met en place des projets autour de la solidarité et de la santé, dont certains reçoivent un financement ACSE (Politique de la Ville) et/ou Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents, Agence Régionale de Santé.

Dans le respect du PNNS3 (Programme National Nutrition Santé), une conseillère en Economie Sociale et Familiale, référent Santé et agent de la Ville de Troyes, intervient lors de petits déjeuners thématiques (bienfaits des céréales et produits laitiers, fruits et légumes,...), d'ateliers cuisine avec une diététicienne (plantes aromatiques, lutter contre le cholestérol, dépistage du diabète,...), organise une journée sportive en collaboration avec des associations locales, des ateliers de gymnastique adaptée, des journées avec des professionnels (dentiste, podologue, CPAM pour sensibiliser sur les enjeux de la santé,...).

Elle travaille aussi chaque année avec les scolaires dans le cadre de « Sport Santé » en partenariat avec l'Education Nationale.



Crédit - Photo : Carole Bell

- **Espaces Intergénérationnels** : au sein des Centres Sociaux et/ou Maisons de Quartier, pour améliorer la qualité de vie, lutter contre l'isolement et la solitude et favoriser les liens sociaux.

De nombreuses animations et activités sont proposées contre une adhésion, accessibles à tous pour un épanouissement au quotidien, de l'enfant à l'aîné.

Une brochure annuelle recense les activités proposées du mois de septembre à juin.

☞ Loisirs sportifs : activités aquatiques, activités physiques à thème, danses, balades, jeux de raquettes...

☞ Loisirs socio-culturels : arts plastiques, théâtre, chansons, pratiques instrumentales, coulisses de la ville...

☞ Loisirs préventifs : ateliers mémoires, culture générale, jeux d'équilibre, mise en forme, équilibre, atelier du mieux-être, sensibilisation à une alimentation saine...

☞ Activités de détente : jeux de cartes, de société et loisirs créatifs.

Plusieurs événements festifs sont également organisés pour favoriser l'ouverture sur les autres : thés dansants, repas de printemps, expositions, conférences, actions intergénérationnelles, fêtes de quartier, carnaval...

- **5 Maisons de Quartier**

Le Plan d'Action Municipale compte parmi ses objectifs « des quartiers valorisés pour un mieux vivre solidaire » : afin de développer des équipements de proximité adaptés à la vie de chaque quartier, véritables pôles de ressources, d'initiatives et d'animation ; de créer le lien avec les habitants pour atteindre l'objectif du « mieux vivre ensemble » ; de parachever le développement des quartiers inscrits en rénovation urbaine.

Véritables guichets uniques, les maisons de quartier ont pour missions : la délivrance de documents officiels (passeports, cartes d'identité, fichier électoral, plis d'huissier, livrets de famille, actes d'état-civil, attestations d'accueil, cartes de bus ...) ; les inscriptions scolaires ; la location de salles ; la distribution des sacs de collecte ; les permanences de conseillers municipaux et de partenaires.

Elles organisent les réunions de riverains et des Conseils de Quartier. Elles mettent en place, en lien avec les centres sociaux, les actions permettant aux habitants de développer du lien social, d'accéder à des activités et de lutter contre l'isolement.

- **La Fête des Voisins** : la Ville de Troyes adhère au réseau « Immeubles en fête » et apporte à tous ceux qui le souhaitent un soutien logistique pour organiser chaque année la fête des voisins.

- **Orchestre en quartiers** : permet à des enfants habitant au sein d'un quartier prioritaire de recevoir des instruments de musique et une initiation à l'éveil musical par les professeurs du Conservatoire à rayonnement départemental Marcel Landowski, en partenariat avec l'Education Nationale, la DRAC, l'Office Régional Culturel de Champagne Ardenne, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

- **Création d'un jardin de Cocagne en 2012** : mise à disposition d'un terrain de 5 ha pour le chantier d'insertion s'occupant du jardin, agréé par le Comité Départemental d'Insertion par l'Activité Economique de l'Aube. Huit emplois ont été créés pour réinsérer professionnellement des personnes en difficultés, afin de créer une filière locale de production de légumes.

- **Jardins d'insertion et jardins partagés** : développés depuis 1999, la collectivité met l'animateur de la mission Développement Durable à disposition pour des appuis techniques.

- **Centre Municipal d'Action Sociale (CMAS) :**

Les services du CMAS accompagnent les habitants confrontés à une situation fragilisante. Le CMAS gère également plus de 200 places en foyers logements.

☞ L'Aide Sociale facultative relève de la libre initiative et d'une démarche volontaire de la collectivité. Pour Troyes, cela consiste en l'instruction des demandes de RSA et des prestations en nature et en espèces.

Le logement est un axe de travail important et récurrent car c'est pour chacun une priorité. Le service est membre du comité de suivi du Droit Au Logement Opposable, qui essaie de trouver des solutions de logement adapté pour des personnes dont le dossier ne peut se régler dans le cadre habituel. Il collabore avec des instances extérieures, siège au sein de certaines et développe un partenariat riche : Conseil Départemental, Etat, CAF, Caisses diverses, associations, services de santé, éducateurs de rue...

☞ Le Vestiaire Baltet accueille les familles troyennes sur rendez-vous. Les vêtements proviennent de dons et sont contrôlés, lavés, raccommodés si besoin, avant d'être donnés. Ils sont présentés sur cintres et le vestiaire est aménagé pour recevoir au mieux les familles avec cabines d'essayage et miroirs.

☞ Les foyers logements (EHPA) gérés par le CMAS proposent 222 places pour les personnes âgées de +60 ans, autonomes et valides. Le bien vieillir y est primordial, des ateliers sur le cognitif et la motricité sont mis en place : atelier mémoire, jeux cérébraux, activités manuelles diverses pour conserver un maximum de dextérité. L'ouverture sur l'extérieur est également essentielle ainsi plusieurs sorties sont organisées. Sur 2014, nous pouvons citer les sorties « découverte restauration », des rencontres intergénérationnelles avec une crèche, une émission radio en direct ayant pour thème « les souvenirs » et les sorties découvertes du patrimoine troyen (Cathédrale, Médiathèque

et Cité du Vitrail) en lien avec des séances de lecture sur l'architecture troyen et les Troyens célèbres.

- **Handi Troyes**

Chaque année sur une journée, une trentaine d'associations et de partenaires se mobilisent pour une belle manifestation afin de sensibiliser les Troyens sur le quotidien des personnes concernées par un handicap auditif, visuel, moteur, psychique ou mental : apéritif les yeux bandés, tournoi d'échecs entre voyants et malvoyants, véhicule adapté pour une personne à mobilité réduite, promenades en quad et tricycles adaptés, conte musical présenté par des enfants d'un Centre Médico-Psychologique, initiation à la Langue des Signes Française...



Crédit - Photo : Carole Bell

- **PRE : 66 enfants suivis sur Troyes (au 31/03/2015)**

Le Programme de Réussite Educative propose un parcours individualisé, limité dans le temps, aux enfants en fragilité et à leurs familles en mettant en place un accompagnement global adapté à la situation scolaire, sociale et familiale de l'enfant. L'accord des parents est indispensable. Il concerne prioritairement les enfants de 2 à 16 ans, résidant en quartiers prioritaires et/ou scolarisés au sein des écoles, collèges classés en zone de Réussite d'Education Prioritaire. Les actions peuvent être l'accès aux loisirs, activités culturelles ou sportives, le soutien aux parents, l'accompagnement scolaire ou la prévention santé. Le Programme de Réussite Educative dispose de psychologues, orthophonistes, psychomotriciens. Le partenariat avec les acteurs de terrain est fort : Education Nationale, Conseil Départemental (Assistants Sociales), Educateurs Spécialisés et Centre Médico Psychopédagogique/Centre Médico Psychologique.

- **Point Conseil Emploi** : la Ville de Troyes mène depuis 1996 une politique volontariste auprès des demandeurs d'emploi en leur proposant un service de proximité. Quatre collègues proposent une information actualisée et un accompagnement personnalisé à tous les Troyens de plus de 26 ans, en recherche d'emploi. Un partenariat avec Pôle Emploi est en place avec la présence d'une conseillère dans le service. Leurs missions sont nombreuses : de l'accompagnement à la mise en relation des demandeurs d'emploi avec les employeurs locaux qui recrutent, en passant par la formation.

Plusieurs Points d'accès à la Téléformation (P@t) sont en place au sein des quartiers. Labellisé par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, ce dispositif de formation Ouverte à Distance (fOaD) s'adresse non seulement aux demandeurs d'emploi, mais aussi aux salariés dans le cadre de leur plan de formation. Il permet de se former à distance dans un espace équipé en matériel informatique et multimédia, tout en bénéficiant de l'aide d'un tuteur. Plus précisément, les P@t offrent l'opportunité de préparer une formation qualifiante, un concours ou bien de se perfectionner dans un domaine lié à son activité professionnelle.

Des actions liées à la Charte Locale d'Insertion sont également organisées dans les quartiers. Il s'agit de faciliter les recrutements locaux en lien avec les marchés de travaux et de services sur les quartiers en cours de rénovation urbaine, par l'insertion d'une clause sociale dans les marchés publics.

VIE QUOTIDIENNE

Promouvoir la santé, c'est une dynamique, et cette dynamique, les villes la possèdent. La Ville de Troyes œuvre au quotidien pour le bien-être, la qualité, la santé de ses habitants. Proche des Troyens, elle connaît bien leurs conditions de vie quotidienne. Ainsi, elle met en œuvre les moyens nécessaires dont elle dispose, et utilise ses atouts pour agir et développer la santé de ses concitoyens, afin d'améliorer la qualité de l'environnement ; de favoriser le développement d'une communauté solidaire participant à la vie de la cité ; d'agir en faveur de la santé de tous et de réduire les inégalités ; de développer une économie diversifiée et innovante ; de donner à chacun les moyens d'accès à la culture et de réaliser son potentiel de créativité.

- **5 Maisons de Quartier, pour un maillage de la Ville** : elles se situent dans les zones prioritaires afin de rapprocher l'administration des habitants : guichets uniques d'accueil ; pôles d'animation ; centres sociaux... (évoquées ci-dessus dans Cohésion Sociale).

Elles organisent **les Conseils de Quartier, grâce à un coordinateur de quartier** : « *Bien vivre ensemble dans sa rue, son quartier, sa ville nous concerne tous* », six Conseils de quartier ont été créés en 2009 pour donner la parole aux habitants et leur permettre de participer au devenir de leur quartier et à l'amélioration de leur cadre de vie : Chartreux, Point du Jour-Jules Guesde, Sénardes, Marots, Centre-Ville et Vassaules-Tauxelles.

Le Conseil de quartier est un espace de communication, d'échanges et de débats sur le quotidien, ayant compétence d'avis et de propositions sur tous les aspects liés directement à la vie des quartiers et l'intérêt général de la ville et des habitants. C'est également un lieu d'information et d'expression où les projets, en cours et à venir, sont présentés, permettant ainsi une meilleure diffusion et communication vers la population du quartier.

Chaque Conseil de quartier est composé de 31 membres, constitué par collèges (habitants, professionnels, associations, élus) et se réunit en assemblée au moins 3 fois par an sous la présidence de l'Adjointe au Maire en charge de la Politique des quartiers et de proximité, Conseils de quartier, Service aux habitants.

- **Organisation de marchés du terroir** : sur deux quartiers, Marots et Jules Guesde, chaque mois. Une quarantaine de producteurs dressent leurs stands

Un marché de village au cœur de Troyes, où l'identité régionale est revendiquée fièrement par le biais des fromages, confitures, fruits... pour faire en une matinée le tour de l'Aube en gourmandises. Une concentration de produits du terroir aubois en un lieu unique. On y trouve des produits qui résistent à la normalisation et à la standardisation de beaucoup de circuits de distribution : le Chaource, le Soumaintrain ou l'Epoisses, les produits de la ferme, des volailles et des produits bio... De plus, les fêtes traditionnelles sont autant d'occasions de faire de chaque lieu un espace convivial, ainsi la galette des rois, les crêpes de la Chandeleur, la semaine du goût ponctuent l'année de mille et une douceurs.

- **Animations pour développer l'attractivité commerciale du centre-ville** : 2 heures de stationnement sont offertes dans les parkings souterrains sur certaines périodes ou des sacs shopping pratiques et durables sont distribués. Et des actions sont organisées tout au long de l'année : marché nocturne et animations sur les quais, foire au jambon, fête de la gastronomie, animation des locaux commerciaux vides, fêtes de fin d'année.

- **2012 Trophée AFNOR de la qualité d'accueil et de la relation aux usagers** : récompense la Ville pour la qualité de son accueil et de sa relation à l'utilisateur. Participant à un grand audit réalisé par l'AFNOR, la ville comme de nombreuses autres collectivités s'est faite évaluer par des citoyens mystères qui ont contacté nos différents points d'accueil, à l'Hôtel de Ville mais également dans les maisons de quartier des Chartreux et des Marots, en testant courtoisie, réactivité, traitement et suivi des réponses apportées à leurs demandes. Tous les canaux de contact ont été utilisés : visites physiques, téléphone, courriers, courriels, visites du site Internet ; plusieurs scénarii ont guidé leur démarche : simple demande d'information, demande d'acte d'état civil ou encore réclamation pour des nuisances sonores ou en matière de propreté de la voie publique.

STSP : Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

La sécurité et la prévention de la délinquance sont considérées comme des éléments fondamentaux de la réduction des inégalités territoriales et sociales. Les actes de délinquance tendent à accentuer le sentiment d'abandon des populations des zones prioritaires déjà fragilisées par une insécurité économique et sociale.

- **Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** : mise en place depuis le 11 février 2013 pour une durée de trois ans, elle décline la politique de prévention et de sécurité en plan d'actions : la lutte contre les discriminations et pour la citoyenneté, l'accès au droit et à la justice de proximité, la lutte contre la violence scolaire, l'aide aux jeunes en grande difficulté, la lutte contre la délinquance, la prévention de la récidive.

Les actions menées au titre de la prévention de la délinquance ou du maintien de la sécurité sont multiples et multifformes. Notre stratégie territoriale se décline en 3 objectifs stratégiques dont

un opérationnel intitulé « favoriser l'accès aux soins et lutter contre toutes les formes d'addiction », qu'il s'agisse des jeunes (18-25 ans), des scolaires, des familles, en collaboration avec le Point Accueil Jeunes (déjà évoqué dans Enfance/Jeunesse), les écoles ou les espaces intergénérationnels

ENVIRONNEMENT

La « prévention en santé environnement » s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé afin de créer les conditions nécessaires pour que chacun puisse agir sur les déterminants de santé et obtenir un cadre de vie favorable à la santé dans une dynamique de changement de comportement. La Ville de Troyes adopte la formule de l'OMS : « environnement d'aujourd'hui, santé de demain ! ».

- **Plan d'actions « Mieux vivre ma ville »** : la Ville de Troyes a lancé son plan « *Mieux vivre ma ville, quartier par quartier* », en février 2013. Cette démarche de lutte contre les incivilités impulsée par la collectivité implique les habitants dans l'embellissement de leur cadre de vie, pour garder leur ville propre et s'y sentir bien.

"Mieux vivre ma ville" est un plan d'actions mené par la collectivité afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des Troyens. On peut citer, la création d'une brigade propreté d'intervention rapide ; des opérations « *coup de propre* », nettoyage approfondi quartier par quartier ; un renforcement des brigades environnementale et anti-tags ; des ateliers « *développement durable* » organisés dans les écoles maternelles et primaires ; des panneaux pour dissuader les contrevenants (interdiction d'uriner sur la voie publique, obligation de ramasser les déjections de son chien, ...) ; un renforcement de la verbalisation ... et le slogan, « la propreté et la tranquillité, c'est nous... et vous ! ».

- **Un Code de la rue** : livret ayant pour but de favoriser le respect mutuel des différents usagers sur les espaces publics. Ce guide du bon usage de la rue de 28 pages s'inscrit dans la continuité de l'Agenda 21 de la Ville et de « *Mieux vivre ma ville, quartier par quartier* », plan d'actions mené par la Collectivité depuis février 2013.

Le Code de la rue troyen a également été distribué dans les écoles primaires, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur...

Depuis 2008, le Code de la route a évolué pour un meilleur équilibre entre les différents modes de déplacement sur l'espace public. Afin d'encourager la bonne cohabitation des vélos, piétons et voitures, de nouveaux espaces ont été créés (zones 30, voies vertes, aires piétonnes, etc.), où des règles spécifiques s'appliquent pour un meilleur partage de ces espaces.

Le Code de la rue troyen donne des conseils et informations relatifs aux modes de déplacement et à l'espace public. Il compare, par exemple, le temps de parcours à vélo ou en voiture pour différents trajets. Il présente, plans à l'appui, la signalétique des zones 30, de rencontre, des double-sens cyclables, aires piétonnes....

Ce livret met aussi l'accent sur les règles de priorité concernant le handicap : respecter le stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite, laisser un passage d'1 m minimum sur les trottoirs pour les personnes en fauteuil roulant ... Ces pages ont été co-écrites avec la délégation auboise de l'Association des Paralysés de France.

La Collectivité a fait appel à Céline Charpot pour illustrer le livret. Cette artiste locale avait déjà travaillé avec la Ville de Troyes pour la création de la Charte citoyenne, distribuée à la rentrée 2013-2014 aux élèves de CM1 et CM2 des 17 écoles publiques troyennes.

- ☞ **Brigade de propreté d'intervention rapide** : au quotidien sur les points sensibles de la ville ; mobilisée en cas d'urgence sur des pollutions accidentelles, la sécurisation du domaine public, le traitement réactif des réclamations reçues en mairie.

- ☞ **Opérations de nettoyage approfondi quartier par quartier : « coup de propre »**, sur deux ou trois jours après un diagnostic précis en amont (citées ci-dessus dans le plan « *Mieux vivre ma ville* »).

- ☞ **Brigades environnementale et anti-tags** contre les déjections canines, les tags, les dégradations des espaces paysagers, les dégradations du mobilier urbain, le non-respect de la réglementation communale des déchets (tri sélectif, horaires de sorties des bacs, etc)...

Son but : préserver la qualité du cadre de vie et favoriser une meilleure cohabitation dans les espaces publics, qui doivent être davantage respectés, sécurisés et accessibles à tous. Elle est

chargée de surveiller le domaine public et de prévenir les actes d'incivisme, tant dans les jardins que sur la voie publique.

☞ **Verbalisation, vidéo-protection, documents de sensibilisation ciblés** pour toucher tous les publics (étudiants, enfants, commerçants, touristes, propriétaires de chiens...).

Après avoir sensibilisé par plusieurs articles, son personnel via le journal interne sur les comportements à tenir, notamment pour les mégots de cigarettes et le tri, et les Troyens via le magazine municipal *Press'Troyes*, la Ville a continué d'informer par une sensibilisation plus large, les scolaires (primaires, collèges et lycées), la charte des terrasses pour les cafetiers et restaurateurs, la sensibilisation des professionnels de la nuit contre le bruit....

Elle profite de l'été pour passer le message aux Troyens et aux touristes, via notamment le « code de la rue ». Et enfin, en plus de la charte du bon citoyen distribuée dans les écoles, un film réalisé par les étudiants et mis en ligne sur les réseaux sociaux a pour but de sensibiliser sur ce même thème les étudiants.

- **Nettoyage des rues à l'eau de pluie** : pour améliorer la propreté au quotidien en respectant l'environnement et les hommes, l'eau de pluie est récupérée sur les toitures végétalisées de bâtiments des services techniques et le désherbage est, quant à lui, réalisé sans produit phytosanitaire.

La Ville s'est également associée aux bailleurs sociaux pour mettre en œuvre des mesures de renforcement de l'entretien des espaces. Les opérations de nettoyage approfondi dans les quartiers périphériques sont ainsi possibles grâce à l'aide d'agents en contrat d'insertion. Ces agents en insertion renforcent également les équipes de balayage manuel pour permettre plus de passages en centre-ville, tous les jours de la semaine.

ESPACES VERTS

Alors que les habitants des villes sont désormais majoritaires dans le monde, il est avéré que la présence d'espaces verts au sein du tissu urbain influe directement sur la santé mentale et physique des citoyens. Ces espaces sont associés à une meilleure santé, ils engendrent plus d'activité physique et de cohésion sociale. Verdir son milieu permet d'augmenter l'attrait des quartiers et contribue aussi au sentiment d'appartenance du citoyen à sa communauté. La Ville de Troyes gère 180 hectares d'espaces verts, avec des hommes et des femmes qui travaillent à embellir la cité dans le respect de la nature.

- **Patrimoine Paysager de la Cité** : la Ville de Troyes a pour objectifs de préserver, valoriser et enrichir, son patrimoine paysager. Elle s'est engagée dans une démarche de labellisation pour trois sites : le parc des Moulins, le jardin des Innocents situé au pied de l'église de la Madeleine et le square Saint Bruno aux Chartreux, labellisés en juin 2013 (pour 3 ans). L'aboutissement de cette initiative ouvre des possibilités supplémentaires aux services municipaux dans la gestion de la flore et de la faune. A l'instar du label « Quatre Fleurs » que la Ville détient, le label «Eco-Jardin» répond aux enjeux environnementaux, économiques, touristiques, sociaux et civiques.

Ce référentiel constitue également un atout précieux dans l'animation végétale des espaces publics. L'embellissement du cadre de vie contribue en effet à accroître l'attractivité de la cité. Qu'il s'agisse donc de parcs, de jardins, de squares, de vasques ou encore de ronds-points, l'exigence demeure la même dans le traitement des espaces urbains, en recourant à des pratiques raisonnées et respectueuses des richesses naturelles et de la biodiversité. L'exclusion des pesticides au profit du désherbage mécanique ou naturel, le développement des prairies fleuries, le recours aux insectes auxiliaires, les plantations d'arbres ou encore la récupération et l'utilisation

Quelques chiffres...

- 10 750 m² de prairies fleuries
- 12 544 arbres
- 28 000 bulbes plantés en 2012, dont 13 000 dans les massifs et 15 000 dans vasques et jardinières
- 90 000 bulbes de narcisses sur le boulevard Jules Guesde
- 70 000 plantes annuelles de 330 variétés et 52 000 plantes bisannuelles pour les massifs fleuris
- 4 000 m² de serres au Centre Technique Municipal

des eaux de pluie s'inscrivent dans l'esprit de l'Agenda 21.

Ces initiatives ont pour vocation de rendre la ville plus agréable et de favoriser son appropriation par tous. À terme, la Ville souhaite labelliser l'ensemble de ses espaces paysagers.

Les Troyens participent aussi au verdissement de la ville, par le biais du concours des habitats et maisons fleuris, par les 550 jardins familiaux ou partagés.

- **Politique zéro produit phytosanitaire** : traitement physique par paillis (écorce d'arbre, broyat, paille, gazon tondu...) ; traitement cultural (binette...) ; répulsifs, comme le purin d'ortie utilisé pour traiter les ravageurs des cultures ; brûlage dans la mesure du possible pour traiter les maladies.

- **Jardins médiévaux en cœur de ville** : trois jardins d'inspiration médiévale ouvrent leurs portes l'été aux promeneurs, au cœur de la cité, jusqu'à l'automne. Si chacun possède ses propres caractéristiques, tous s'avèrent propices à la détente et à la rêverie. Aménagés par le service des Espaces Verts, ces petits écrins de verdure contribuent à magnifier les lieux qu'ils occupent, tout en respectant leur identité historique, culturelle et patrimoniale.



Crédit - Photo : Carole Bell

- **L'arbre dans la Ville** : il embellit le paysage et le structure, filtre l'air, protège contre les nuisances sonores, contribue au cycle de l'eau et fournit abri et nourriture à la faune locale. Troyes compte plus de 12 000 arbres d'une cinquantaine d'essences différentes, dont 4 400 d'alignement. **Au fil des différents chantiers de requalification urbaine, un véritable savoir-faire en la matière a été acquis.** En témoignent les derniers aménagements, 70 arbres plantés sur les quais du canal de la Haute-Seine et la rue Roger-Salengro; 27 sujets pour la place de l'Hôtel de Ville qui n'en avait aucun, 14 pour le réaménagement de la rue Aristide-Briand, même attention arborée pour la réalisation des ronds-points Danton et Gambetta.

Une connaissance exemplaire du patrimoine arboré : tous les arbres du patrimoine arboré sont recensés. A chacun des 12 544 sujets, sa fiche descriptive individuelle.

- **Label « 4 Fleurs » 2013 pour une durée de 3 ans.**
- **Gestion différenciée** : un entretien adapté à chaque espace selon sa vocation et son utilisation ; des aménagements conçus en adéquation avec les ressources du site ; une biodiversité préservée et valorisée. Le Parc des Moulins est l'un des sites phare de cette gestion menée sur l'ensemble de la Ville de Troyes.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Si on met en valeur l'idée que la ville est un organisme qui vit, qui respire et pas seulement des constructions, des rues et des espaces publics. Il est aisé de mettre en avant les aménagements bénéfiques pour la santé, le bien-être et la qualité de vie de cette dernière comme de ses habitants. Par des actions adaptées, la Ville peut agir pour réduire les effets négatifs liés à l'environnement urbain.

- **Schéma communal des infrastructures cyclables** : mise en place d'une Halle à Vélos pour favoriser un mode de déplacement alternatif depuis août 2011 et des linéaires cyclables (14,5 km de pistes et 21,8 km de bandes cyclables, axe Paris-Prague).

- **Amélioration du cadre de vie dans les travaux de requalification** : exemple pour l'axe Chomedey-Vanier, les déplacements doux sont favorisés, le développement de la biodiversité aussi à travers la plantation d'arbres ; ou pour le quai la Fontaine, mail piéton et cycliste, fontaine, bancs, arbres, sculptures, animations...

- **Aménagements pour la détente** : prise en compte des familles et des aînés dans les nouveaux aménagements par la mise en place de bancs, de lieux de promenade, par l'alternance des feux aux passages pour piétons afin de garantir la sécurité.

- **Réduction des consommations d'énergie liées à l'éclairage public** : retrait des ballons fluorescents remplacés par des lampes à vapeur de sodium haute pression, iodures métalliques ou LED ; installation de réducteurs de tension visant à baisser la consommation énergétique de 30% ; installation d'horloges astronomiques dans les coffrets de commande d'éclairage public, assurant une synchronisation automatique avec le lever et le coucher du soleil ; renouvellement des installations dans le cadre des opérations de requalification ou en cas de vétusté du matériel. Le service « Energie » de la collectivité observe également le fonctionnement des bâtiments en vue d'élaborer un programme d'actions, portant à la fois sur les installations techniques et sur l'adaptation des comportements des agents face à l'énergie.
 - **Parc des Moulins** : en cœur de ville, aménagement d'un site propice à la découverte de la biodiversité (mare pédagogique, sentier des arbres, rucher école, rando-croquis...), installation d'infrastructures pour la pratique d'activités physiques pour tous dans la ville, dont un parcours d'orientation et la sensibilisation des écoles à la faune et la flore du parc, un kiosque en bois pour écouter de la musique...
 - **Création de circuits pédestres** : Parc des deux Rives (2010) ; Bouchon de Champagne (2010) ; Parcours Foicy et les universités (2012)...
 - **Aménagements divers** : circuit d'orientation au Parc des Moulins, body boomers en libre-service, aires de jeux pour les enfants...
 - **Renouvellement du système de régulation des carrefours à feux troyens** : pour réguler en temps réel la circulation et améliorer sa fluidité, avec une priorité donnée à la circulation des bus en leur laissant la voie libre quand le trafic le permet et sans entraver la circulation des véhicules individuels. L'objectif est aussi de fournir aux usagers, via leurs smartphones ou les panneaux lumineux, des indications de fluidité et de disponibilité des places de parking.

BATI

L'aménagement de l'environnement bâti a des impacts majeurs sur l'état de santé de la population et génère des iniquités. La Ville de Troyes tente au travers du suivi de son patrimoine, de ses réhabilitations et constructions, de pallier cette problématique et de promouvoir la place de l'humain dans l'environnement bâti. Ses réalisations prennent en compte la promotion de la santé au sens large pour favoriser les mobilités actives, favoriser les échanges et la convivialité, faire la part belle à la biodiversité... Une attention particulière est également portée à la densité des équipements favorisant les rencontres dans un même quartier (écoles, squares et jardins, équipements culturels et sportifs, commerces...).

- **Construction de Bâtiments Basse Consommation et utilisation des filières locales pour la construction des BBC** (chanvre, bois...) : nouvelle Maison de Quartier ou extension d'école (157 m² de bâtiments communaux aux performances BBC).

La maison de quartier des Sénardes par exemple, ouverte en 2012, est un établissement à énergie zéro, elle est écologiquement exemplaire : ossature en bois issu de forêts gérées de manière durable, pompe à chaleur et panneaux photovoltaïques sur le toit.



Crédit - Photo : Carole Bell

- **Modernisation des chaufferies des bâtiments communaux de la Ville** : 3 chaufferies raccordées à la fibre optique pour un pilotage à distance ; rénovation des systèmes de ventilation des théâtres ; diagnostic des installations de la piscine des Chartreux pour l'amélioration des performances thermiques et le confort des usagers.
 - **Maintenance du patrimoine sportif municipal** : afin d'offrir des conditions satisfaisantes d'utilisation aux 18 000 usagers des 190 associations sportives troyennes.

Exemples : les douches et les vestiaires de la piscine des Chartreux ont été réhabilités pour un meilleur accueil et confort des usagers et accroître la capacité d'accueil des écoles primaires ; ou encore la réfection des douches du Cossec des Sénardes ; la pose d'un bardage isolant sur le Cossec 1 d'Henri Terré ; l'installation de 11 panneaux solaires en toiture pour assurer une partie de la production d'eau chaude sanitaire des douches et lavabos (1 520 l/jour) de la salle Omnisports.

- **OPAH-RU et ORI dans le cadre du PNRQAD pour diminuer l'habitat indigne dans le « Bouchon de Champagne »** : la 4^e OPAH est lancée en 2012, 260 logements à améliorer sur 5 ans. Les finalités de celle-ci sont : lutter contre les situations de logement indigne, dégradé ou indécent ; permettre aux occupants modestes d'améliorer le confort de leur logement, en veillant à la qualité des projets ; encourager les travaux d'économies d'énergie et lutter contre la précarité énergétique ; résorber la vacance, en remettant sur le marché locatif des logements inoccupés, en développant une offre locative de qualité et en traitant les situations d'insalubrité ; créer une offre de logements à loyers maîtrisés (conventionnés et intermédiaires) afin de disposer d'un parc de logements privés accessibles et de qualité ; encourager à la qualité des projets de travaux en incitant les propriétaires à engager une démarche de réhabilitation globale ; préserver et mettre en valeur l'ensemble du patrimoine architectural ; favoriser l'autonomie et l'adaptation au handicap.

- **Rénovation Urbaine sur les quartiers prioritaires engagée depuis 2005** : Point du Jour, Sénardes, Chartreux, Beau Toquat, mais aussi Jules Guesde, Gare et les Bords de Seine qui devrait être métamorphosé d'ici 2018. Le programme de rénovation urbaine de l'agglomération troyenne est ambitieux.

Deux conventions ANRU ont été signées, en 2006 puis en 2008. Mais c'est par la démolition de deux bâtiments sur le Point du Jour que tout a commencé en 2005.

Une de ses originalités est de faire bénéficier chaque projet de quartier de la proximité d'un programme structurant d'agglomération, afin qu'il en tire le meilleur parti : campus universitaire, requalification d'une friche urbaine, création d'un pôle de loisirs...

Autre point majeur, le projet vise une meilleure répartition de la population à l'échelle de l'agglomération et une plus grande mixité sociale des quartiers. Pour y parvenir, deux objectifs sont poursuivis : le désenclavement et la qualité architecturale et environnementale des logements. Le projet d'agglomération vise également l'amélioration du cadre de vie, la qualité de l'offre de services publics, le renforcement du développement économique, de l'emploi et de l'insertion. En termes opérationnels, ces intentions se déclinent par des interventions foncières, la requalification des espaces publics, l'optimisation des déplacements urbains, la construction d'équipements publics ou encore la recherche de synergies entre les investissements réalisés dans le cadre des projets, le développement économique, l'accès à l'emploi des habitants et le soutien à la création d'activités.

SPORT

La Ville est convaincue des vertus du sport, de ses bienfaits pour chacun aux plans personnel et social. Pratiquer une activité sportive, adhérer à un club, c'est développer ses facultés physiques et mentales ; aller à la rencontre des autres, apprendre à les connaître, à mieux vivre avec eux.

Le sport est en effet un des vecteurs importants de l'intégration sociale et de l'accomplissement des individus dans notre société.

En assurant l'aménagement du territoire, en développant les équipements et l'offre sportive, la collectivité contribue de fait au développement et à la promotion des activités physiques et sportives. Elle mobilise également ses services et s'appuie sur un maillage associatif fort pour mettre en œuvre les initiatives à destination de la population.

- **Des manifestations sportives très diversifiées** : quelques exemples...

- ☞ **Semi-marathon** (de 1500 à 1700 participants chaque année) : 22^e édition en 2015, 4 courses (21km, relais 3x7 km, 7km et 800m pour les enfants) pour attirer un large panel de coureurs avec un parcours urbain plat et roulant sans réelle difficulté, et un partenariat avec le comité Aube d'Athlétisme.

Course écoresponsable : incitation au covoiturage, inscription par internet, utilisation de matières recyclées ou biodégradables (gobelets, dossards, peinture au sol...), sensibilisation au tri sélectif avec des poubelles ad-hoc le long du parcours, mise en place d'une charte éco citoyenne, mise en valeur de produits issus de l'agriculture biologique.

☞ **Corrida de Noël** : une course populaire, haute en couleurs de 5 km pour les plus de 15 ans. La Corrida de Noël est le prétexte, pour chaque participant de se déguiser pour courir dans les rues du centre-ville.

☞ **Tour du Bouchon** : 6,8 km en octobre chaque année. Nouveauté 2015 : la course est ouverte aux personnes souffrant de handicaps, elles partent avant mais le parcours est le même.

D'autres manifestations se déroulent tout au long de l'année comme, le Paris/Troyes, de grands évènements autour des sports de combat, l'open national d'escalade, le triathlon des lacs...

- **Des animations grand public en cœur de ville** : quelques exemples...

☞ **Rando rollers** (8 000 à 10 000 participations en moyenne sur l'année) et **rando vélos** (4000 à 4500 participations en moyenne sur l'année) **pour toute la famille**, sur une chaussée entièrement réservée pour l'évènement avec 80 bénévoles assurant la sécurité et l'encadrement. De nombreux partenariats pour l'organisation avec possibilité de prêts de rollers et de t-shirts avec flocage réfléchissant.

☞ **Street golf** : animation ludique en septembre, offrant au grand public la possibilité de s'essayer au golf en centre-ville.

- **Des animations de promotion du secteur associatif** : quelques exemples...

☞ **Fête du Sport** : cette journée, a pour but de transformer le complexe Henri Terré en vitrine géante du sport local. 80 activités sportives et de loisirs sont proposées sous forme de démonstrations et d'initiations avec un accès entièrement gratuit.

☞ **Tous à l'eau** : 7 activités représentées pour découvrir les sports aquatiques.

☞ **Descente de la Seine à la nage** : valorise la trame hydraulique, les sports nautiques, renoue avec le passé où les Troyens faisaient de la Seine un lieu de nage.

- **De nombreux équipements**

☞ **La ville possède des équipements couverts** : 5 complexes ou Cosec, Henri Terré, Sénardes, Terrasses, Vassoules et Hoppenot. De nombreuses activités sont possibles : boxe, sports de combat, rollers, gymnastique, escrime, badminton, basket-ball, hand-ball, tennis de table, escalade, tir à l'arc, athlétisme, tir aux armes. Elle possède également 6 gymnases : Beurnonville, Charles Chevalier, Charles Dutreix, Terrasses, Edouard Vaillant et René Lacoste et 3 salles sportives que sont André Keslick (escrime), salle Pringez (gymnastique) et la salle Omnisports (arts martiaux, judo, haltérophilie, danse, hand-ball et basket-ball, futsal, badminton).

☞ **Des équipements de plein air** : le bassin de la Préfecture (canoë, kayak, modélisme naval) ; le boulodrome de Barbusse (pétanque et boule lyonnaise), le bowl (rollers, skate et BMX), 7 terrains sur le complexe de Foicy (6 pour le football et 1 pour le tir à l'arc), Henri Terré (football, athlétisme, piste bi-cross et tennis), mais également 4 stades municipaux (Sénardes, Tauxelles, Gaston Arbouil et Songis, pour le football, le moto-ball, le foot américain et l'athlétisme) et des terrains de tennis.

☞ **Des équipements en libre accès** : body boomers sur Henri Terré et des parcours de joggers (9,8 km Parc des 2 Rives, 3,5 km Tête du Bouchon, 10 km parcours des Parcs, 7 km parcours des 3 Universités). Pour ces parcours, un jalonnement spécifique est élaboré avec marquage au sol. Ce jalonnement est reconnaissable grâce à un logotype qui représente un coureur, lequel ponctue le circuit aux intersections et passages de chaussées. Une signalisation est également en place : totems kilométriques et directionnels et panneaux d'information disposés sur les sites de départ.

☞ **Jeux pour les plus jeunes** : sont présents au cœur des différents quartiers accessibles à tous.

CULTURE

La culture influence la santé de diverses façons. C'est une richesse stimulante qui vise l'amélioration de la qualité de vie dans une perspective d'émancipation individuelle et collective, et ce d'autant plus qu'il s'agit de personnes vivant dans des contextes où les inégalités sociales se font particulièrement sentir. Vecteur d'intégration et de reconnaissance sociale, elle est propice au décroisement et aux échanges. Elle permet d'augmenter la puissance d'agir et l'esprit critique. Signe d'une ville active et dynamique, la culture est un formidable outil de construction pour l'individu. L'accès de tous aux pratiques culturelles est un objectif de la Ville de Troyes.

- **Quartiers**

- ☞ **Diffusion de la musique dans les quartiers** : au sein des structures municipales grâce à des concerts organisés par le conservatoire Marcel Landowski.

- ☞ **Organisation de sorties par les Maisons de Quartier et les Centres sociaux** : « Musée pour tous... tous au musée » avec participation à des ateliers créatifs, mais également découvertes de villes, de monuments ou encore sorties à la Médiathèque.

- **Ville en Musiques** : manifestation estivale, une quarantaine de concerts gratuits sont organisés sur plusieurs week-ends.

- **Quatre Musées municipaux**

- ☞ **Gratuité des 4 musées municipaux** : durant l'hiver et chaque premier dimanche du mois tout au long de l'année.

- ☞ **Tous au musée !** : les musées troyens accordent une importance particulière à l'accueil du jeune public. En leur concoctant des activités ludiques conçues spécialement pour eux, enfants, scolaires et familles ont ainsi l'occasion de découvrir l'art et la culture d'hier et d'aujourd'hui. Petits et grands sont invités à observer les œuvres, à comparer, imaginer, détourner, déconstruire et recréer et surtout, à laisser parler leur créativité. Elles viennent en écho des collections permanentes ou des expositions temporaires des musées. Plusieurs formules existent... En libre-accès, avec les livrets-jeux, mis gracieusement à disposition à l'accueil ou les îlots-jeux et jeux de manipulations, disséminés au gré des collections et accessibles à tous. Sur réservation uniquement, des ateliers familles payants à destination des 5-13 ans accompagnés de leurs parents sont proposés le dernier dimanche du mois, à l'occasion des expositions temporaires. Le service éducatif propose aussi des manifestations ponctuelles : concours de dessin, spectacles, projections...

- ☞ **Nuit des Musées** : ouverture au plus grand nombre de 20h à minuit, gratuité tout le week-end de cet évènement national, et diversité des animations dans les 4 musées troyens, en lumières et en musiques grâce au partenariat avec le Conservatoire.



Crédit - Photo : Adrien Clergeot

- ☞ **Création d'un site dédié à l'histoire de la bonneterie troyenne** en réhabilitant un site industriel (Guy de Bérac) et restructuration du pôle muséal du quartier Cathédrale.

- **Ateliers avec le Centre pour l'Unesco et participation à Graines d'Artistes**

45 ateliers éducatifs organisés au sein des écoles : arts plastiques, découverte des patrimoines culturel et naturel, autour du livre, animés par des artistes et spécialistes. Les productions sont présentées lors d'une manifestation internationale qui attire entre 5 000 et 6 000 visiteurs par an. Elle rend compte des talents d'enfants et de jeunes (âgés de 3 à 25 ans) sur les plans local et mondial.

- **Salon Régional du Livre pour la Jeunesse** : durant 4 jours et dans un espace de 6 000 m² le salon, accessible gratuitement, invite les plus jeunes à découvrir les joies de la lecture (40 000 livres exposés) et les ados à laisser vagabonder leur imagination, dans un environnement où la rêverie a toute sa place. Des animations, des spectacles et des rencontres avec les auteurs et illustrateurs sont organisés. Beaucoup d'écoles du département se déplacent pour y participer.

ACHATS TRANSVERSAUX

Dans un souci volontariste et pragmatique, la Ville de Troyes souhaite montrer l'exemple pour une gestion écoresponsable de la collectivité.

- **Distributeurs de boissons** : 12 emplacements différents, privilégiant des produits à faible teneur en sucre et matières grasses et des produits issus du commerce équitable.

- **Équipement de Protection Individuelle** : « Tout dispositif ou moyen destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de

menacer sa santé ainsi que sa sécurité au travail, ainsi que tout complément ou accessoire destiné à cet objectif » (Article R.233-83-3 du Code du travail).

Il s'agit de protéger l'agent à son poste de travail : protections antibruit, oculaire, respiratoire...

La collectivité veille au plus haut niveau de protection pour ses agents et à l'utilisation effective des équipements fournis.

- **Fontaines en réseau** : 8 fontaines en réseau sont mises à disposition pour les agents et les utilisateurs.
- **Fournitures de bureau** : pour ce marché, un lot est réservé aux ateliers protégés et un autre pour l'entreprise proposant le plus de produits écologiques.
- **Fournitures scolaires** : les articles doivent être respectueux de l'environnement.
- **Marché papier** : choix d'un papier recyclé pour réduire notre impact sur l'environnement. Il existe de nombreuses certifications, normes et labels, tout au long de la fabrication du papier.
- **Matériels « électroménager » et « espaces publics »** : l'analyse technique tient compte des qualités énergétiques de l'appareil et de critères favorisant le développement durable.
- **Mobilier de bureau** : choix d'un mobilier ergonomique pour le bien-être des agents, voire de matériel médical en lien avec le médecin de la collectivité pour des personnes en situation de handicap ou souffrant du dos.
- **Prestation de Sécurité Civile** : détentrice de l'agrément opérationnel de sécurité civile, la Croix-Rouge organise, au travers des postes de secours, la mise en place de couvertures sanitaires lors de manifestations sportives ou culturelles, ou lors de rassemblements.

Adapté à l'importance de l'événement, le dispositif repose sur des équipes de secouristes bénévoles. Une grille d'évaluation des risques (RIS - ratio d'intervenants secouristes) permet de dimensionner la couverture sanitaire.

- **Produits d'entretien** : sur ce marché, des lots sont réservés aux ateliers protégés et aux produits exclusivement écologiques.
- **Sonorisation des manifestations** : ces manifestations organisées en plein air peuvent parfois produire un bruit, ressenti comme une gêne sensible par la population qui n'y participe pas directement, même si leur déroulement est généralement limité dans le temps et dans l'espace.

La Ville intègre dans son marché, des mesures visant à limiter l'intensité sonore. Elle souhaite faire la part entre les attentes des participants à la manifestation, justifiables par le type de manifestation, et les besoins de repos légitimes de la population

- **Transport des personnes** : les bus loués par la collectivité pour des déplacements, sur le territoire de la Ville, de l'agglomération ou même plus loin, doivent tous être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le marché intègre ce critère.
- **Vêtements de travail** : la Ville souhaite un haut niveau de protection pour ses agents (norme ISO 20-471 – équipements de classe 3). Ces derniers participent également au choix des vêtements en les essayant et donnant leur avis lors de la procédure d'attribution du marché.
- **Nettoyage des vêtements de travail** : le marché est attribué à un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Il permet aux agents de différents services techniques de ne pas avoir à nettoyer eux-mêmes les vêtements fournis par la collectivité. L'attributaire doit également prévenir la collectivité pour tout vêtement usagé (ex. : parka haute visibilité après 50 lavages).

VIE INTERNE COLLECTIVITE

En tant qu'employeur public et acteur local, la collectivité souhaite montrer l'exemple et met en place des actions en faveur de la santé de ses agents.

- **Structure d'écoute psychologique et de soutien personnalisé** : ce dispositif s'articule autour de trois professionnels, une assistante sociale, un médecin du travail et un psychologue clinicien. Ils offrent à la fois une fonction préventive, d'écoute, de soutien et d'orientation. Ils ont vocation à répondre à tout agent exprimant une difficulté.

Ces trois acteurs de la cellule médico-psycho-sociale agissent dans le cadre du travail de manière complémentaire. Leurs champs d'action, à la fois médicale, sociale et psychologique, recouvrent tous les aspects d'un individu et tendent à répondre au mieux à la résolution d'un problème.

- Le psychologue clinicien est à l'écoute des agents, confrontés à des difficultés, par la mise en place d'un suivi psychologique, aussi bien en interne qu'auprès de confrères extérieurs à la collectivité.

- Le médecin de prévention assure à la fois une mission médicale par le suivi des agents et pour les questions relatives aux conditions de travail, d'hygiène des locaux, d'adaptation des postes, aux Equipements de Protection Individuelle des agents...
- L'assistante sociale accompagne et oriente le personnel dans ses différentes démarches : demande de logement, problème financier, demande d'information, aide à la démarche reconnaissance en qualité de travailleur handicapé...

- **Convention avec le Fonds d'insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) 2012 - 2015** : visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

- ☞ Pour but d'atteindre 6% de travailleurs reconnus handicapés dans les effectifs municipaux : 5,20% en 2012 ; 5,67% en 2013 ; 6,22% en 2014.

- ☞ Six priorités : Améliorer les postes de travail, former le personnel et optimiser les conditions de vie au travail du personnel en situation de handicap / Mettre en place une politique d'accompagnement et de suivi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en faveur des agents dont l'état de santé réclame une vigilance particulière / Qualifier les acteurs chargés de la mise en œuvre du plan d'action de la collectivité / Sensibiliser et informer l'encadrement et le personnel susceptible d'être en relation avec les personnes reconnues travailleur handicapé / Favoriser le recrutement et l'intégration dans l'emploi du personnel en situation de handicap / Aides sociales et humaines.

- ☞ Une nouvelle convention sera sollicitée auprès du FIPHFP pour 2016-2018, sa construction est actuellement en cours au sein de la Direction des Ressources Humaines.

- **Formations : quelques exemples sur le thème du Développement Durable et sur le thème bien-être des Agents.**

- ☞ Formation des jardiniers dans le cadre de la sensibilisation à la gestion différenciée : taille des arbustes et gestion différenciée (pour améliorer la biodiversité et limiter les impacts négatifs sur notre environnement).

- ☞ Arrosage automatique : pour réaliser des économies d'eau et installer des systèmes d'arrosage parfaitement adaptés aux besoins.

- ☞ Formation sur l'ergonomie et aux gestes et postures en relation avec l'enfant ou pour la manutention de charges : portant sur les gestes appropriés afin d'éviter les mauvaises manipulations et positions, visant à préserver ainsi la santé physique et psychologique.

- Des formations pour le bien-être des Agents :

- ☞ Affirmation de soi : apprendre à s'affirmer sans s'opposer ni s'effacer.

- ☞ Poser sa voix, se faire entendre sans s'épuiser en école maternelle : impact de la respiration, gestion du stress, maîtrise du rythme, utilisation du silence et développement de ses capacités d'expression.

- **Autres actions mises en place dans la collectivité**

- ☞ Défibrillateurs : deux défibrillateurs disponibles au sein de l'Hôtel de Ville et un défibrillateur au sein du Centre Technique Municipal. Tout agent disposant d'une attestation de Sauveteur Secouriste du Travail est formé à l'utilisation de ces appareils. La Collectivité dispense ces formations en interne : 160 agents formés chaque année.

- ☞ Plante dépolluante : deux fois par an, le service Espaces paysagers propose aux agents d'adopter une plante dépolluante. Au choix : un Ficus benjamina, un Ficus pumila, un Chlorophytum, un Scindapsus, un Spatiphyllum ou un Syngonium. Les plantes dépolluantes nettoient l'air qui nous entoure en éliminant la plupart des composés volatiles et toxiques présents dans l'air.

- ☞ Généralisation du tri dans l'ensemble des établissements communaux.

- ☞ Collecte des cartouches vides : qui sont ensuite valorisées, rejoignant une filière de recyclage où les différents matériaux sont séparés et rejoignent une filière spécifique.

- ☞ Collecte de téléphones portables : par la mission Développement Durable en partenariat avec la FNATH, association de soutien aux accidentés de la vie. il est proposé de récupérer gratuitement des téléphones portables usagés et de les revendre au prix de 1 € au profit de l'association. Les téléphones rejoindront une filière où ils seront, soit remis en état, soit démantelés dans le respect de l'environnement.

- ☞ Développement de la dématérialisation : convention avec les impôts par exemple.

- ☞ 14 Agents Relais: des agents qui participent à la démarche de l'Agenda 21 en informant, conseillant leurs collègues pour faire évoluer au quotidien les comportements : éclairage public, jardins de Cocagne, déplacements à vélo, tri sélectif...



Crédit – Photo : Carole Bell

Une ville est en bonne santé lorsqu'elle produit un environnement social, culturel et économique qui permet à ses habitants, de vivre ensemble et de s'enrichir mutuellement de ces échanges afin de développer pleinement leurs potentiels.

Troyes œuvre depuis toujours à l'amélioration et au bien-être des Troyens, notamment dans le cadre de la politique de la Ville et du Contrat urbain de cohésion sociale, avec la volonté de renforcer l'action contre les inégalités sociales et territoriales de santé. À travers ce recueil, nous avons souhaité vous montrer la richesse et la diversité de ses actions.

Aux côtés du Réseau Français des Villes – Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé, elle souhaite s'engager dans une politique de santé publique conforme aux principes de promotion de la santé tels que définis par l'OMS. Le partage d'informations et d'expériences avec les autres membres du réseau est sans aucun doute, une richesse pour construire et adapter les actions en matière de prévention et de promotion de la santé.

